



Lettre trimestrielle n°64 2/2018



**EDITO**

**La Déesse**

**Le Roi de la Cloche**

**Exécution d'un arrêté de 1926**

\* Correspondance : Association Historique de Mons en Barœul - Le Fort, rue de Normandie, 59370 Mons en Barœul - - - ou : [infos@histo-mons.fr](mailto:infos@histo-mons.fr)

\* Accueil au local sur rendez-vous par courriel [infos@histo-mons.fr](mailto:infos@histo-mons.fr) ou sur le répondeur téléphonique : 06.88.04.50.86

\* Site internet : [www.histo-mons.fr](http://www.histo-mons.fr) - Responsable de la publication Freddy POURCEL - ISSN 1968-9160





## Assemblée Générale :

Le 17 mars, s'est déroulée notre A.G. dans une excellente ambiance. Nous étions 118 adhérents ayant cotisé à cette date, 33 adhérents étaient présents, et 26 représentés. Les rapports moral et financier ont été largement approuvés.

Nous avons réélu 2 membres du C.A. qui étaient arrivés en fin de mandat.

Patrick DUCROCQ et Éric DEMEYER ont été réélus à l'unanimité.

Cécile NAVARRO a démissionné, suite à ses activités professionnelles.

Notre "nouvelle" équipe est donc constituée de :

Freddy POURCEL : Président, Patrick DUCROCQ : Trésorier, Chantal ROSSIGNOL : Secrétaire, Monique

CHABEAU : Administratrice Archiviste, Éric DEMEYER : Administrateur Archiviste adjoint, André

PORREYE : Administrateur.

Différents projets ont été présentés : Journées du Patrimoine 2018, visites, plaquette du Fort, archives, rénovation du site internet...

Ont suivi quelques échanges d'idées, de suggestions.

Les débats ont continué chaleureusement autour du pot de l'amitié.

Ce fut une belle après-midi, riche de nos échanges, de nos idées.

## Commissions :

Toute l'équipe du C.A. vous invite chaleureusement à participer aux commissions. Elles permettent à chacun de proposer, de donner son avis sur nos actions. Il y en a pour tous les goûts.

En voici les principales :

Commission JP2018 - Commission Rédaction - Commission Visites et Conférences - Commission Aménagement des archives - Commission Site internet et peut-être Commission Jeux historiques.

## Cadastres romains :

Le 24 février, nous avons pu assister à la conférence de Christian Colomar. Nous étions une cinquantaine de personnes dans une salle un peu trop exiguë. Bref un beau succès où on a appris beaucoup de choses sur le travail cadastral des Romains, mais aussi, les traces qui nous sont étonnamment parvenues.

## Visites du Fort :

En plus des visites du Fort le premier dimanche du mois, le 10 mars, nous avons organisé une visite pour les Anciens Combattants, pilotée par Xavier Lavallart. La visite a été courte pour des contraintes d'horaire. Ceci dit, elle a été très appréciée, et rendez-vous est pris pour un des premiers dimanches du mois

## Participation à l'événement "architectes&paysages"

Des parcours dans la ville, au départ du Lien, sont organisés par la ville. Ceux-ci sont jalonnés de panneaux destinés à nous informer sur l'architecte, le créateur de tel bâtiment, équipement, ou aménagement urbain. Sous la présentation de l'architecte, un petit texte explicatif et historique sur la bâtisse ou le lieu. Les recherches historiques et la rédaction ont été élaborées par les services municipaux, en collaboration avec les associations historiques monsoises, Eugénies et notre association. Le 25 mars, nous avons pu suivre un parcours, commenté par Marc Toutin de notre association. Je vous invite au Lien où vous pourrez trouver le plan du ou des parcours et l'implantation des panneaux.

Freddy POURCEL



## La Déesse

Cette sculpture monumentale fait partie d'une série : « Les Sibylles ».

« Au-delà des ténèbres d'où vient l'oracle, est le sentiment qui prévaut dans la série les Sibylles. C'est l'image de la Pythie en situation d'annonceur ». Ilio Signori

Importante sculpture en bronze évoquant un personnage en habit, sculpture aérienne composée d'assemblage de lames pliées et concentriques, patine brune et canon de fusil nuancé.



Propriété La Mondiale

**Œuvre réalisée par  
Ilio SIGNORI en 1990.**

**S**culpteur italien, né le 3 novembre 1929 à Aoste. Il étudia à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris dans l'atelier Gimond. Le buste de son père lui vaut en 1958 le prix Fénéon. Le prix Despiau lui est décerné en 1968 et le Musée de Mont-de-

Marsan organise alors une exposition de l'ensemble de son œuvre. Ilio Signori adopte la technique du cuivre repoussé qu'il utilise pour des figures monumentales. Il fait partie, depuis 1975, du groupe d'artistes présentés par Artcurial.

Texte Patrick DUCROQ  
Source La Mondiale



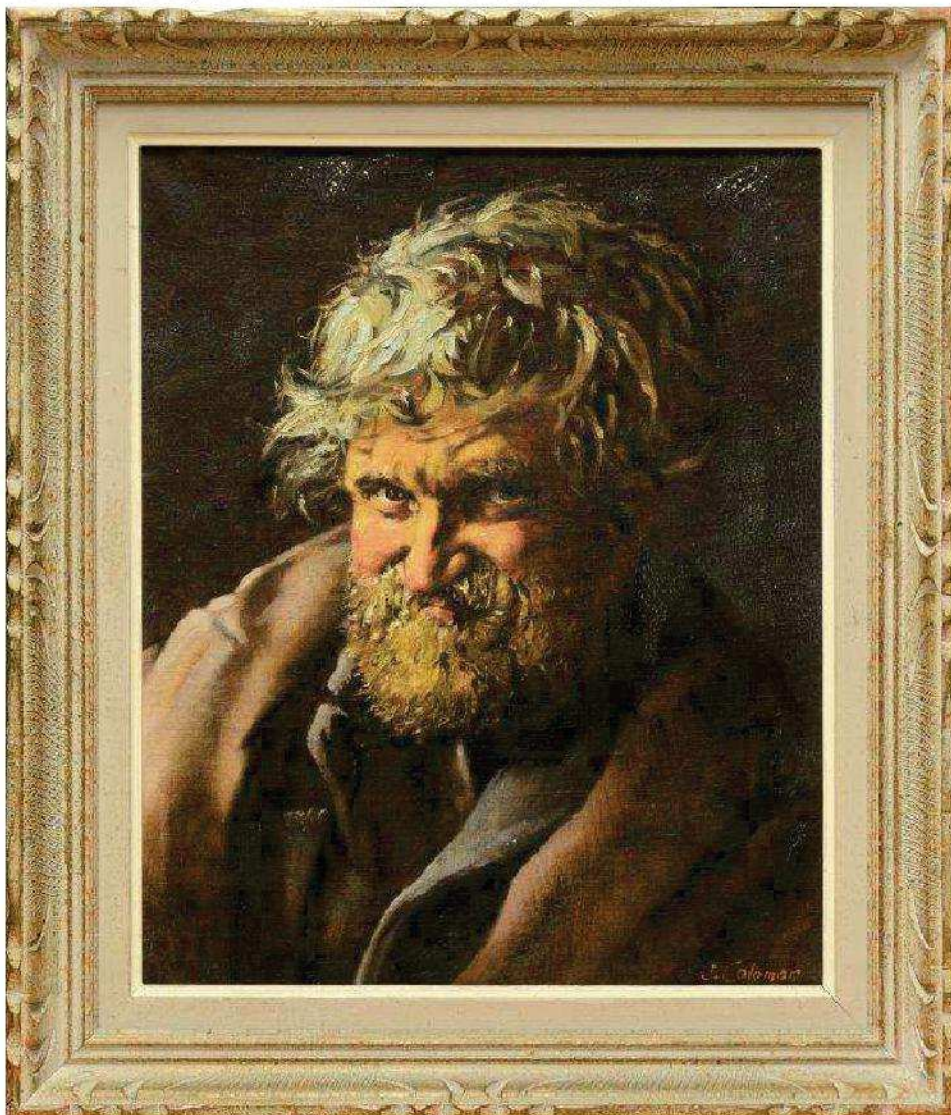
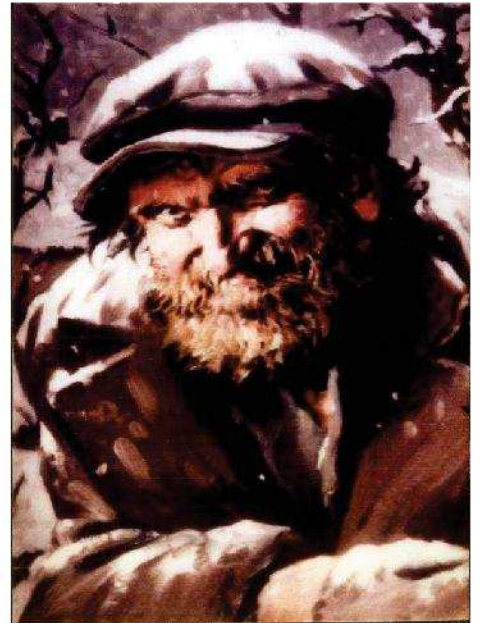
# Le Roi de la Cloche

## Retour au Pays (2<sup>e</sup> partie)

**A**lbert Huguet aimait se déplacer à travers la France (*voir Histo-Mons n°63*). Il avait inspiré le peintre monsois Joseph COLOMAR, pour au moins trois portraits. Il aurait été fort surpris d'apprendre, qu'après sa mort, un de ceux-ci voyagerait en dehors de l'hexagone !

**E**n septembre dernier, l'Association a été contactée par Victor KAAS, un résident de Munich (*Allemagne*). Après avoir consulté notre site, il a découvert dans la rubrique « Personnalités » quelques lignes sur le clochard Huguet, illustrées de cette photo (*ci-contre*). Ce document appartient à Mme Cayzeele, *filles des fermiers Delerue*, il est la reproduction d'une toile de ce peintre. A ce jour, nous n'avons jamais pu la localiser. Il prendra aussi connaissance que les descendants de l'artiste recherchent les œuvres originales.

**T**rès intéressé, Monsieur Kaas nous informe qu'il vient d'acheter une peinture, représentant le même personnage avec une signature identique. Ce tableau appartenait à une dénommée Hemmenstädt, habitante des environs de Düsseldorf.



**P**ar la même occasion, il nous adresse plusieurs photos dont celle de son acquisition (*ci-contre*) qui s'avère représenter le troisième portrait.

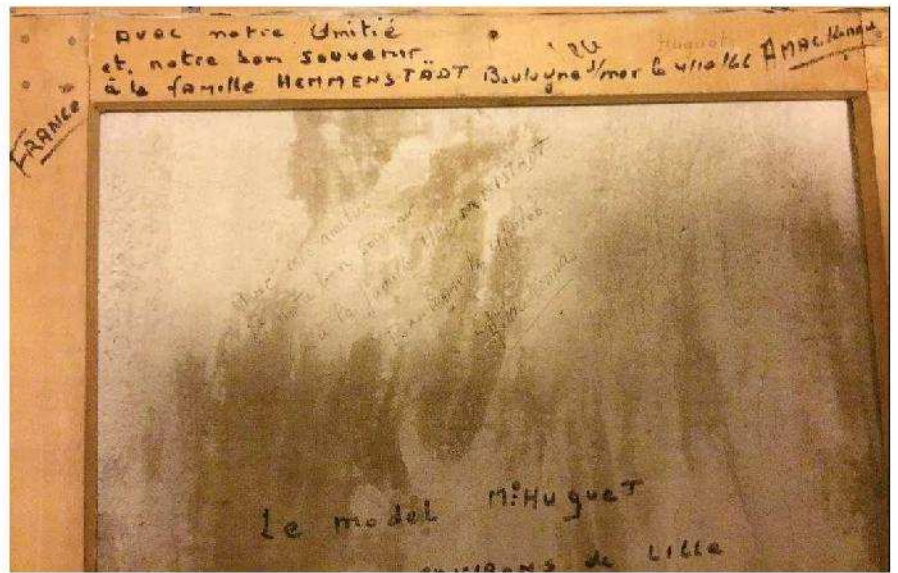
**A**u verso du tableau, on peut lire :

- "Le model de M° Huguet est des environs de Lille Nord-France"
- "Avec notre amitié et notre bon souvenir à la famille Hemmenstädt Boulogne s/mer le 4/10/66 A Mac Kenna"



**A** droite : le dos du tableau

La signature est d'Albert Mac Kenna (ce nom serait d'origine irlandaise), époux de Violette Leroy. Un ancien interné-résistant, Chevalier de la Légion d'honneur et Président départemental de la Fédération nationale des Invalides militaires du P-d-C. Il était né le 22/08/1921 à Le Portel et décéda à Boulogne-sur-Mer, à l'âge de 89 ans.



**M**onsieur Kaas a l'intention de l'offrir, soit aux descendants, soit à notre Association. Nos recherches nous ont permis de retrouver le fils de l'artiste qui réside à Lezennes. Après de nombreux échanges entre le donateur, l'Association et Christian Colomar et, profitant de la venue de Monsieur Kaas à Paris le 14 novembre, il a été décidé d'un rendez-vous au restaurant « La Coupole » (*ci-dessous*), pour la remise du portrait à la famille du peintre.



De gauche à droite : Françoise Suin et Christian Colomar les enfants de Joseph, Victor Kaas, Elodie la fille de Christian



Le 14 Décembre, dans nos locaux, Christian Colomar est heureux de présenter le portrait aux membres de l'Association.



De gauche à droite : Freddy Pourcel *Président*, Jean-Pierre Chabeau, Eric Demeyer *Secrétaire*, Monique Chabeau *Archiviste*, Christian Colomar, Annie Beurenaud, Chantal Rossignol *Secrétaire-adjointe*.

Ci-contre : l'artiste peintre en 1966

Notre « **Roi de la Cloche** » est rentré « Au Pays », mais cette fois, sans besoin de se cacher dans les wagons de marchandises... Espérons que tous les antagonistes de cette épopée se retrouveront bientôt à une exposition à Mons en Barœul. Victor Kaas a promis d'être là.

En tout cas, elle a permis à ce personnage de « **Légende** » de se retrouver en sécurité, bien au chaud, chez le fils de l'artiste qui a reconnu très vite en lui, un personnage atypique.

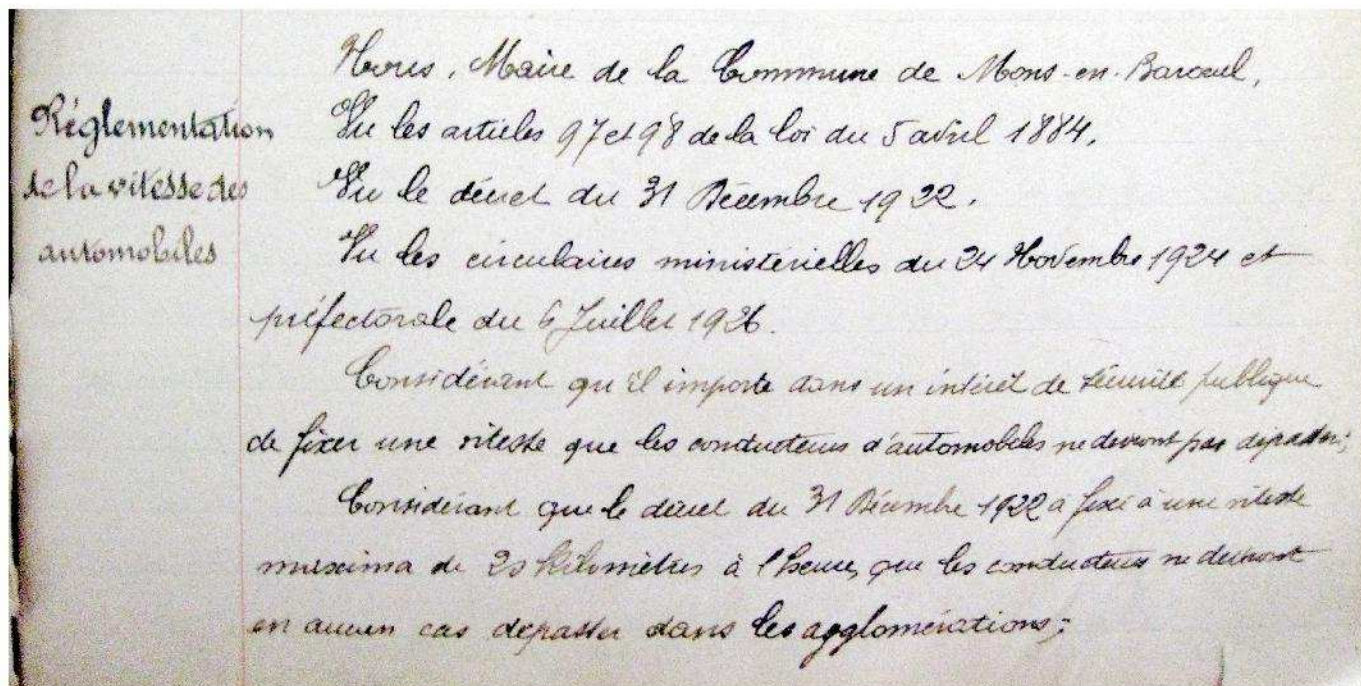


Texte Annie Beurenaud, collaboration Francis Clabaux  
Photos Victor Kaas , famille Colomar et Freddy Pourcel  
Mise en page AHMB



# Exécution d'un arrêté de 1926

Arrêté signé par le maire Emile De Goedt. Thème encore d'actualité !



Pour la sécurité de nos concitoyens, une vitesse maxima ne saurait être tolérée dans la traversée de notre commune. Les rues sont étroites et accidentées, avec une circulation souvent encombrée. Sans compter que la rue « Principale » (Daubresse-Mauviez, actuelle rue de Gaulle) est traversée dans toute sa longueur par la double ligne de tramways.



## Détail des articles :

- 1** - Les voitures automobiles, motocyclettes, side-cars, bicyclettes etc...ne devront pas dépasser la vitesse de 20 km à l'heure dans la traversée de l'agglomération de la commune.
- 2** - En aucun cas, ces mêmes véhicules ne pourront doubler les tramways à proximité des arrêts fixes et facultatifs : Pont du Lion d'Or, rue de la Sablière, Place du Combattant, mairie, rue Pasteur, Cimetière, Trocadéro, Tape Autour.

Le tricycle (ci-contre) était-il concerné par l'article 1 ?



- 3** - Dans les passages étroits ou encombrés, dans les tournants brusques, la vitesse devra être ramenée à celle d'un homme au pas, conformément au décret du 31 décembre 1922.
- 4** - Les véhicules poids lourds, à cause des trépidations et détériorations excessives causées aux routes et habitations, ne devront jamais dépasser la vitesse de 10 km à l'heure.
- 5** - Les gendarmes et M. les gardes champêtres sont chargés de l'exécution du présent arrêté.



Texte Annie Beaurenaud  
Archives municipales, documents de l'Association





Albert Huguette, par Joseph COLOMAR